ACADÉMIE
DE DIJON
Liberté
Égalité
Fraternité

Corps d'inspection

Inspection de l'éducation nationale
IEN – Mathématiques – physique-chimie
Affaire suivie par :
Karim ZOUAG
Tél : 03 80 44 87 14
Mél : karim.zouag@ac-dijon.fr

Serge ONTENIENTE
Tél : 03 80 44 87 14
Mél : serge.onteniente@ac-dijon.fr

2 G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon cedex

Dijon, le 1er septembre 2025

à

mesdames et messieurs les professeurs de
mathématiques – physique-chimie

s/c de
mesdames les proviseures et messieurs les proviseurs
de lycée et lycée professionnel
mesdames les directrices et messieurs les directeurs
de lycée privé, d'EREA, de CFA
mesdames les présidentes et messieurs les présidents
de GRETA

s/c de
mesdames les inspectrices d'académie,
directrices académiques des services de
l'Éducation nationale
et de messieurs les inspecteurs d'académie,
directeurs académiques des services de
l'Éducation nationale

Objet : Lettre de rentrée mathématiques physique-chimie

Chères et chers collègues,

Nous espérons que vous avez tous passé des vacances estivales reposantes et épanouissantes.
À l'occasion de cette rentrée, nous tenons à saluer l'engagement et le dévouement de l'ensemble des professeurs, dont l'action quotidienne demeure essentielle à la réussite et à l'épanouissement des élèves. Nous souhaitons également la bienvenue aux enseignants qui rejoignent notre académie, qu'ils soient titulaires, stagiaires ou contractuels, et leur adressons nos vœux de pleine réussite dans l'accomplissement de leur mission.

C'est avec un vif enthousiasme que nous accueillons Serge ONTENIENTE en qualité d'inspecteur de mathématiques - physique-chimie. Nous nous réjouissons de la collaboration qui s'engage et lui adressons tous nos vœux de réussite dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. Il succède à Mélanie THARAUD, que nous remercions très sincèrement pour l'engagement et la qualité du travail accompli lors de l'année écoulée.

Nous exprimons notre sincère gratitude à l'ensemble des collègues pour leur précieuse contribution aux missions de formation, d'examens, de tutorat et d'accompagnement, ainsi que pour leur engagement continu dans la vie pédagogique de nos disciplines. Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous travaillerons cette année aux côtés de quatre chargés de missions : Anne BELORGEY-GAGNEPAIN, Laurent BERNARD, Laurent GALLIEN et Mélanie THARAUD.

Comme les années précédentes, nous souhaitons porter à votre connaissance les priorités, nationales ou

académiques, et informations suivantes :

Priorité nationale : la maîtrise des fondamentaux

Faire réussir chaque élève constitue, cette année encore, une priorité pour notre institution. Dans le cadre de la réforme du lycée professionnel, l'accent est mis sur l'acquisition et la consolidation des fondamentaux, notamment en mathématiques.

Afin d'identifier les besoins des élèves de seconde professionnelle et de première année de CAP, les tests de positionnement nationaux devront être réalisés entre le 8 et le 27 septembre 2025. Comme l'an dernier, ils constituent une porte d'entrée pertinente à la constitution des groupes à effectifs réduits, permettant ainsi de proposer un accompagnement personnalisé adapté à chacun.

Ces évaluations révèlent chaque année une tendance claire : près de 65 % des élèves présentent une fragilité importante. Conscients de votre engagement auprès d'eux, nous savons les progrès qu'ils accomplissent grâce à votre accompagnement, même si ceux-ci ne sont pas toujours mesurables.

C'est pourquoi, en complément des tests nationaux, un groupe de travail piloté par Mélanie THARAUD proposera un outil de diagnostic destiné aux élèves de terminale professionnelle. Il permettra de rendre visibles les acquis et de valoriser les progrès réalisés tout au long de leur formation.

Nouvelles modalités du Diplôme National du Brevet

Le Bulletin officiel n° 33 du 4 septembre 2025 publie les nouvelles modalités d'attribution du Diplôme National du Brevet (DNB) à compter de la session 2026 (lien vers le BO).

Désormais, la note finale repose à 60 % sur les épreuves terminales et à 40 % sur le contrôle continu. La note de contrôle continu est calculée à partir des moyennes annuelles de toutes les disciplines (toutes au même coefficient) obtenues par les élèves en classe de troisième, et non plus à partir des huit composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Concernant les épreuves, celle de mathématiques (coefficient 2, durée 2h) comporte plusieurs exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, ainsi qu'un exercice d'algorithmique.

Le contrôle continu doit être représentatif et équitable et harmonisé.

Innovations pédagogiques : ProFAN Transfert

L'académie de Dijon s'inscrit cette année dans le dispositif ProFAN Transfert, soutenu par France 2030. Ce programme vise à accompagner la transformation pédagogique, en renforçant les pratiques d'enseignement et en articulant apports de la recherche et pratiques de terrain.

Un collectif de 20 formateurs académiques, parmi lesquels plusieurs collègues de notre discipline, travaille en lien avec Céline BUCHS et d'autres chercheurs. Ils expérimentent, observent et produisent des ressources pédagogiques destinées à être mutualisées.

Dix établissements volontaires bénéficieront dès cette année d'actions de formation d'initiative locale, avant un déploiement progressif dans l'ensemble des lycées professionnels de l'académie. Nous comptons sur votre participation active à ces formations, afin d'enrichir collectivement les pratiques et de renforcer la réussite de nos élèves.

Formation et accompagnement des équipes

Cette année, le groupe disciplinaire propose des formations riches et diversifiées :

- Python
- ExAO / Capteurs / Arduino
- Intelligence artificielle et usages pédagogiques
- Option Astronomie en lycée professionnel
- Utilisation du smartphone en physique-chimie

Inspection de l'éducation nationale
Affaire suivie par : Karim Zouag et Serge Onteniente
Tél : 03 80 44 87 14
Mél : karim.zouag@dijon.fr
serge.onteniente@ac-dijon.fr
2 G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon cedex

- Préparation au CAPLP interne
- Élèves allophones et mathématiques.

Le plan académique de formation à candidature individuelle est consultable en ligne (page 162 à 170).

Les GMPCIE (Groupes Mathématiques – Physique-Chimie Inter-Établissements) seront reconduits, de même que d'autres formations à public désigné.

Afin de vous présenter ce plan, les lignes directrices de l'année et répondre à vos questions, une visioconférence aura lieu le :

mardi 7 octobre 2025 à 17h (bit.ly/visiodijon)

Cette visioconférence sera enregistrée et mise en ligne sur le site académique afin que chacun puisse la consulter en différé.

Un nouveau site disciplinaire
Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en ligne d'un nouveau site disciplinaire Mathématiques – Physique-Chimie : https://mathspc-lp.wp.ac-dijon.fr/.

Il constituera un outil important d'information et d'échanges entre nous. Ce site a vocation à se développer et à refléter le travail que vous mettez en œuvre au quotidien au service de vos élèves. Aussi, n'hésitez pas à nous partager vos contributions et les articles que vous souhaiteriez voir publiés.

Pour conclure, nous vous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour une année scolaire épanouissante et pleine de réussites. Sachez que nous restons à vos côtés tout au long de l'année pour vous accompagner et vous soutenir dans chacune de vos missions.

Avec toute notre considération,

Les inspecteurs de l'éducation nationale

Karim ZOUAG **Serge ONTENIENTE**

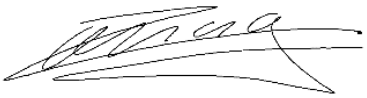

Inspection de l'éducation nationale
Affaire suivie par : Karim Zouag et Serge Onteniente
Tél : 03 80 44 87 14
Mél : karim.zouag@dijon.fr
serge.onteniente@ac-dijon.fr
2 G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon cedex